

Compte-rendu des décisions du Conseil de gouvernance

Prises en sa réunion des 16 et 17 mars 2023

A. Points de gestion courante

A.1. Approbation de l'ordre du jour

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la séance des 16 et 17 mars 2023.

A.2 Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu des décisions de la réunion du 10 février 2023

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu de la réunion du 10 février 2023.

A.3. Donations reçues depuis la réunion du 10 février 2023

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations en espèce présentées depuis la réunion du 10 février 2023. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la justice dans ses attributions.

A.4.a Convention de coopération internationale : Renouvellement

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de la convention de coopération internationale avec l'Université de Sherbrooke (Canada).

A.4.b Convention de coopération internationale : Libera Università degli Studi Sociali Guido Carli (Italie)

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération interuniversitaire avec la Libera Università Internazionale degli Studi Sociali Guido Carli (Italie).



A.4.c Convention de coopération internationale : Université des sciences et des technologies de Hanoï (Vietnam)

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération interuniversitaire avec l'Université des sciences et des technologies de Hanoï (Vietnam).

A.5. Convention avec le Ministère des affaires étrangères et européennes – renouvellement

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de la convention avec le Ministère des affaires étrangères et européennes concernant les bourses d'études « Guillaume Dupaix ».

A.6 Délégations du Conseil de gouvernance

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance décide de maintenir l'ensemble des délégations qu'il a conférées relative aux contrats ainsi que celles octroyées en matière de délégations financières (au Recteur, aux vice-rectrices, au directeur administratif et financier faisant fonction, aux doyens et aux directeurs de centres interdisciplinaires) et prend acte du renouvellement des délégations en matière de contrats du Recteur aux vice-rectrices, au directeur administratif et financier faisant fonction, aux doyens ainsi qu'aux directeurs de centres interdisciplinaires, et ce jusqu'au 31 décembre 2023.

A.7 Contentieux juridiques – notification annuelle

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte des contentieux juridiques de l'Université du Luxembourg au 31 décembre 2022. Il invite le Recteur à tenir compte des recommandations formulées dans le rapport.

A.8. Rapport d'activités 2022 du Conseil de gouvernance

<u>Décision</u> : Le Conseil de gouvernance arrête le rapport d'activités 2022 du Conseil de gouvernance de l'Université du Luxembourg et mandate le Président à en valider la version finale.

A.9 Congés scientifiques – rapports

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte de quatre rapports de congé scientifique.

A.10 Nominations d'un professeur adjoint par le Recteur – notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la nomination d'un professeur adjoint par le Recteur.



A.11.a Primes 2022 : Recteur, secrétaire général, secrétaire générale adjointe – décision

Décision: Tenant compte

- de la recommandation du comité des ressources humaines et des rémunérations ;
- sur base des engagements contractuels, de l'inclusion de la somme considérée dans le budget 2023 de l'Université;

le Conseil de gouvernance arrête les primes du Recteur, du Secrétaire général et de la Secrétaire générale adjointe.

A.11.b Primes 2022 : Vice-rectrice, doyens et directeurs des centres interdisciplinaires – information

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte des primes de performance fixées par le Recteur pour la Vice-rectrice, les Doyens et les Directeurs des centres interdisciplinaires.

B. Points d'ordre général

B.1.a Révision externe des comptes annuels 2022 – arrêt des comptes annuels 2022 de l'Université

<u>Décision</u>: Tenant compte

- des documents soumis au Conseil de gouvernance par le Recteur et le directeur administratif et financier faisant fonction ;
- des présentations faites par le Recteur, le directeur administratif et financier faisant fonction et le réviseur d'entreprises agréé;
- de l'avis du conseil universitaire en sa séance du 14 mars 2023 ;
- de la recommandation du comité du budget, des finances et des participations ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance

- arrête les comptes de l'Université au 31 décembre 2022 ;
- donne décharge au Recteur et au réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé au 31 décembre
 2022 ;
- décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 (23 802 989,60 €) à la réserve ;
- prie le Gouvernement en Conseil de lui donner décharge pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.

B.1.b Lettre de recommandations du réviseur d'entreprises suite à la révision des comptes annuels 2022

Décision :

Le Conseil de gouvernance prend acte de la lettre de recommandations 2022 du réviseur d'entreprises. Il invite le Recteur et le directeur administratif à présenter une réponse lors de la séance du 12 mai 2023.



B.2 Prises de participation 2022 – notification

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte des prises de participation de l'Université.

B.3 Bilan social 2022 – analyse

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du bilan social 2022.

B.4.a Indicateurs de performance: Indicateurs contractuels – approbation

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte des indicateurs de performance du contrat d'établissement au 31 décembre 2022. Le rapport annuel d'exécution de ce contrat sera adressé au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, conformément à la loi modifiée du 27 juin 2018.

B.4.b Indicateurs de performance : Indicateurs internes – notification

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend note des indicateurs de performance internes au 31 décembre 2022.

B.5 Directeur administratif et financier – audition et décision

<u>Décision</u> : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Marc Grabowski en tant que Directeur administratif et financier à partir du 1^{er}mai 2023 sur base d'un contrat à durée indéterminée.

- B.6 Informations du Président du Conseil de gouvernance et rapports des présidents des comités
- **B.7** Informations du Commissaire du Gouvernement
- B.8 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

B.9 Statistiques des inscriptions académiques au 31 décembre 2022 – analyse

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte de l'analyse des statistiques des inscriptions académiques au 31 décembre 2022. Il invite le Recteur à présenter une analyse plus fine par discipline et résidence au Conseil lors de la séance de juillet 2023.



B.10 Politique du multilinguisme – suivi de l'implémentation

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend note de l'implémentation de la politique de multilinguisme. Il invite le Recteur à veiller à présenter un plan d'action lors de la réunion de juillet 2023.

B.11 Analyse fonctionnelle

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte de l'analyse fonctionnelle présentée par le Recteur. Il l'invite à en entamer les phases suivantes en tenant compte des axes prioritaires présentés. Tenant compte du budget 2023 approuvé, il confirme la levée du moratoire sur les recrutements administratifs.

B.12 Doyen de la FSTM

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte de l'échéancier concernant la désignation d'un nouveau doyen de la FSTM.

B.13 Vice-recteur partenariats et relations internationales – auditions

<u>Décision</u>: Tenant compte de la proposition du Recteur, le Conseil de gouvernance retient la candidature de NN au poste de vice-recteur de l'Université du Luxembourg et soumet cette candidature à l'avis du Conseil universitaire.

B.14 Divers

C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

C.1 Profil de poste : Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en technologies de l'information en ingénierie

<u>Décision</u>: le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en technologies de l'information en ingénierie [Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) in Information Technology in Engineering] / FSTM-F1-030028.

C.2 Professeur émérite

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Fernand Anton le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg à l'occasion de l'expiration de son mandat de professeur senior.



C.3 Projet « ERC Advanced Grant »

<u>Décision</u>: Le Conseil de gouvernance prend acte de la soumission d'un projet « ERC Advanced Grant ».

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le vendredi 12 mai 2023.

